



ANNEXE DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT POUR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES SAISON 2023/2024

Nom de l'association :

Nom du siège social :

Fax :

Courriel :

Coordonnées du président

Nom :

Adresse :

Tél. Travail :

Tél. Domicile :

Tél. Portable :

Fax :

Courriel :

Coordonnées du vice-président

Nom :

Adresse :

Tél. Travail :

Tél. Domicile :

Tél. Portable :

Fax :

Courriel :



Coordonnées du secrétaire

Nom :

Adresse :

Tél. Travail :

Tél. Domicile :

Tél. Portable :

Fax :

Courriel :

Coordonnées du secrétaire-adjoint

Nom :

Adresse :

Tél. Travail :

Tél. Domicile :

Tél. Portable :

Fax :

Courriel :

Coordonnées du trésorier

Nom :

Adresse :

Tél. Travail :

Tél. Domicile :

Tél. Portable :

Fax :

Courriel :

Coordonnées du trésorier-adjoint

Nom :

Adresse :

Tél. Travail :

Tél. Domicile :

Tél. Portable :

Fax :

Courriel :



Coordonnées du correspondant du club (autre que le Président)

Nom :

Adresse :

Tél. Travail :

Tél. Domicile :

Tél. Portable :

Fax :

Courriel :

Autres membres du bureau

Nom	Prénom	Fonction au sein du club

1 / Les adhérents et le niveau de pratique (d'octobre 2022 à août 2023)

A- Les adhérents (d'octobre 2022 à août 2023)

Âges	Moins de 18 ans										Plus de 18 ans							
	3 à 5 ans		6 à 10 ans		11 à 14 ans		15 à 18 ans		Total - de 18 ans		18 à 40 ans		41 à 59 ans		60 ans et +		Total + de 18 ans	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Campésiens																		
Non Campésiens Ex Val Maubuée																		
Non Campésiens hors Ex Val Maubuée																		
Dirigeants et bénévoles Campésiens non rémunérés																		
Dirigeants et bénévoles Non Campésiens rémunérés																		
TOTAL																		

• Une même personne ne peut apparaître qu'une seule fois (fonction principale)

B- Niveau de pratique : nombre d'adhérents 2022/2023

Niveau de pratique	- de 18 ans	+ de 18 ans
Loisirs		
Départemental		
Régional		
Inter-régional		
National et +		
TOTAL		



2 / L'encadrement (d'octobre 2022 à août 2023) :

PLUS DE 18 ANS	Dirigeants	Entraîneurs	Administratif	Totaux
Bénévole non rémunéré (De 5 à 10h/semaine plus de 180h/saison)				
Bénévole non rémunéré (De 5 à 10h/quinzaine De 90 à 180h /saison)				
Bénévole non rémunéré (De 5 à 10h/mois De 45 à 90h/saison)				
Bénévole non rémunéré (10h/trimestre 45h max/an)				
Bénévole non rémunéré (Moins de 10h/saison)				
Bénévole rémunéré (remboursement de frais)				
CDI				
CDD				
Intérimaire				
Stagiaire				
Autres				
MOINS DE 18 ANS	Dirigeants	Entraîneurs	Administratif	Totaux
Bénévole non rémunéré (De 5 à 10h/semaine plus de 180h/saison)				
Bénévole non rémunéré (De 5 à 10h/quinzaine De 90 à 180h /saison)				
Bénévole non rémunéré (De 5 à 10h/mois De 45 à 90h/saison)				
Bénévole non rémunéré (10h/trimestre 45h max/an)				
Bénévole non rémunéré (Moins de 10h/saison)				
Bénévole rémunéré (remboursement de frais)				
CDI				
CDD				
Intérimaire				
Stagiaire				
Autres				



- Les accompagnateurs d'équipes non adhérents ne sont pas concernés par ce tableau.
- Une même personne ne peut apparaître qu'une seule fois (fonction principale)
- Bénévoles : entraîneurs /coach – membres conseil administration/bureau – comités d'organisation – juges/arbitres.

4 / Votre association est-elle prête à participer aux activités municipales suivantes pour les saison sportives à venir :

- Opération «Faites du sport» durant les vacances d'hiver ————— OUI ——— NON
- Opération «Faites du sport» durant les vacances de printemps ————— OUI ——— NON
- Opération «Faites du sport» durant les vacances d'été ————— OUI ——— NON
- Ecole Municipale des Sports ————— OUI ——— NON
- Sous une autre forme (entraînement le soir ou le week-end) ————— OUI ——— NON

Précisez :

5 / Résultats sportifs (d'octobre 2022 à août 2023) :

Dénomination des équipes par catégorie	Nombre de joueurs	Niveau	Résultat du dernier championnat
EXEMPLE : cadets	20	Honneur départementale	1 ^{er} excellence départementale